

CIRCUIT DE LURCY LEVIS DIMANCHE 14 ET LUNDI 15 AOUT 2022

BULLETIN POUR UNE INSCRIPTION 2 JOURNEES OU 2 1/2 JOURNEES AVANT LE 11 AOUT 2022

Règlements effectués par chèque ou virement bancaire ou PAYPAL

Inscription en 2ème pilote offerte à Madame pour qu'elle découvre le pilotage

PARTICIPANTS CIRCUIT	Noms :	Prénoms :		
1° Pilote	:	:		
2° Pilote	:	:		
1° Accompagnateur (n'empruntant pas la piste) :	:	:		
2° Accompagnateur (n'empruntant pas la piste) :	:	:		
VOITURE Marque :	Modèle :	Année :	Immatriculation (sauf « proto ») :	
Cylindrée :	Moteur préparé : oui/ non	Puissance réelle :	Châssis préparé : oui/ non	Pneus course : oui/non
Expérience sur circuit	1° Pilote :	2° Pilote :		
ASSURANCE (si voiture homologuée route) : compagnie	N° Police :			
ADRESSE du pilote :				
E-mail (confirmation de l'engagement) : en majuscule svp			@	
Tél. : Fixe	Portable			

Tarifs engagement LURCY LEVIS reçu AVANT LE 11 AOUT 2022

Dimanche 14 + Lundi 15/08 1 voiture 1pilote 300 €, 2ème Pilote 65 €

Inscriptions groupées minimum de 3 voitures reçues AVANT LE 11 AOUT 2022

Dimanche 14 + Lundi 15/08 1 voiture 1pilote 290 €, 2ème Pilote 60 € **NOM DU GROUPE**

Inscription en 1/2 journées Matin ou Après midi au choix AVANT LE 11 AOUT 2022

2 1/2 journées **Dimanche 14** **Matin** **ou** **Après midi** **indiquer les demie journées**

+ Lundi 15/08 **Matin** **ou** **Après midi** **1 voiture 1pilote 190 €, 2ème Pilote 50 €**

Assurance RC* du véhicule OBLIGATOIRE pour pouvoir prendre la piste

Soit envoyer la photocopie de votre assureur prouvant votre couverture RC sur circuit loisir

Soit contracter l'assurance RC que nous proposons 19,80 Euros par voiture et par journée

Assurance INDIVIDUELLE ACCIDENTS non obligatoire, mais conseillée**

Ne peut pas être contractée sur place, contrat à 38 Euros par personne et par journée

*L'assurance RC couvre le ou les pilotes pour les conséquences d'accidents corporels occasionnés aux autres participants, mais n'assure pas le ou les pilotes en cause dans l'accident ** L'assurance individuelle accidents (1ère catégorie) couvre par un capital, le ou les pilotes victimes d'un accident corporel causé par eux-mêmes et ses conséquences physiques éventuelles (conventions d'assurances à disposition sur demande), non obligatoire, mais conseillée, _

Passager (s) empruntant la piste et accompagnateur (s) : GRATUIT (S)

PENSEZ AUX ASSURANCES casse et intempéries annulation, OFFERTES pour toutes inscriptions à 2 journées

En cas de casse vous aurez un avoir de la valeur de votre engagement (journée ou 1/2 journée hors assurances) En cas de pluie, si vous ne voulez pas prendre la piste, vous pourrez reporter la valeur de votre engagement (avoir hors assurances) sur une autre journée

RECAPITULATIF DE VOTRE ENGAGEMENT

Engagement pour 2 Journées 1pilote (+ 2 ème pilote) :..... Euros

Engagement pour 2 journées ou 2 1/2 journées 1voiture 1pilote (+ 2 ème pilote) :..... Euros

RC* pour 2 journées* ou 2 1/2 journées 39,60 Euros par voiture :..... Euros

Assurance individuelle accidents 76 Euros par personne pour 2 journées :..... Euros**

Assurances casse offerte pour une inscription à 2 journées ou 2 1/2 journées

Assurances intempéries et annulation offerte inscription à 2 jours ou 2 1/2 journées

Assurances casse intempéries et annulation offerte inscription à 2 jours ou 2 1/2 journées

TOTAL de l'engagement :..... Euros

Paiement par chèque(s) ou par PayPal à l'ordre de la société CIRCUITS ALAIN'S PASSIONS

CIRCUITS ALAIN'S PASSIONS 22 AVE DU MARECHAL LEFEBVRE 77340 PONTAULT-COMBAULT

Signature obligatoire : datée et précédée de la mention « lu et approuvé » par le pilote et le copilote

ATTENTION 100 DECIBELS MAXI

En cas d'exclusion du circuit pour nuisances sonores excessives aucun remboursement ne sera effectué !

A titre commercial un avoir vous sera remis de la valeur de votre engagement hors assurances contractées

CIRCUIT DE LURCY LEVIS SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 AOUT 2021

BULLETIN POUR UNE INSCRIPTION 2 JOURNEES OU 2 1/2 JOURNEES APRES LE 11 AOUT OU SUR PLACE

Règlements effectués par chèque ou virement bancaire ou PAYPAL

Inscription en 2ème pilote offerte à Madame pour qu'elle découvre le pilotage

PARTICIPANTS CIRCUIT

	Noms :	Prénoms :
1° Pilote	:	:
2° Pilote	:	:
1° Accompagnateur (n'empruntant pas la piste) :	:	:
2° Accompagnateur (n'empruntant pas la piste) :	:	:

VOITURE Marque : Modèle : Année : Immatriculation (sauf « proto ») :
Cylindrée : Moteur préparé : oui/ non Puissance réelle : Châssis préparé : oui/ non Pneus course : oui/non
Expérience sur circuit 1° Pilote : 2° Pilote :
ASSURANCE (si voiture homologuée route) : compagnie N° Police :
ADRESSE du pilote :
E-mail (confirmation de l'engagement) : en majuscule svp @
Tél. : Fixe Portable

Tarifs engagement LURCY LEVIS reçu APRES LE 11 AOUT OU SUR PLACE

Dimanche 14 + Lundi 15/08 1 voiture 1pilote 320 €, 2ème Pilote 70 €

Inscriptions groupées minimum de 3 voitures reçues APRES LE 11 AOUT OU SUR PLACE

Dimanche 14 + Lundi 15/08 1 voiture 1pilote 310 €, 2ème Pilote 65 € **NOM DU GROUPE**

Inscription en 1/2 journées Matin ou Après midi au choix APRES LE 11 AOUT OU SUR PLACE

2 1/2 journées Dimanche 14 Matin **ou** Après midi **indiquer les demie journées**

+ Lundi 15/08 Matin **ou** Après midi 1 voiture 1pilote **200 €, 2ème Pilote 55 €**

Assurance RC* du véhicule OBLIGATOIRE pour pouvoir prendre la piste

Soit envoyer la photocopie de votre assureur prouvant votre couverture RC sur circuit loisir

Soit contracter l'assurance RC que nous proposons 19,80 Euros par voiture et par journée

Assurance INDIVIDUELLE ACCIDENTS non obligatoire, mais conseillée**

Ne peut pas être contractée sur place, contrat à 38 Euros par personne et par journée

*L'assurance RC couvre le ou les pilotes pour les conséquences d'accidents corporels occasionnés aux autres participants, mais n'assure pas le ou les pilotes en cause dans l'accident ** L'assurance individuelle accidents (1ère catégorie) couvre par un capital, le ou les pilotes victimes d'un accident corporel causé par eux-mêmes et ses conséquences physiques éventuelles (conventions d'assurances à disposition sur demande), non obligatoire, mais conseillée, _

Passager (s) empruntant la piste et accompagnateur (s) : GRATUIT (S)

ASSURANCES casse et intempéries annulation, OFFERTES pour toutes inscriptions à 2 journées

En cas de casse vous aurez un avoir de la valeur de votre engagement (journée ou 1/2 journée hors assurances) En cas de pluie, si vous ne voulez pas prendre la piste, vous pourrez reporter la valeur de votre engagement (avoir hors assurances) sur une autre journée

RECAPITULATIF DE VOTRE ENGAGEMENT

Engagement pour 2 Journées 1pilote (+ 2 ème pilote) :..... Euros

Engagement pour 2 journées ou 2 1/2 journées 1voiture 1pilote (+ 2 ème pilote) :..... Euros

RC* pour 2 journées* ou 2 1/2 journées 39,60 Euros par voiture :..... Euros

Assurance individuelle accidents** 76 Euros par personne pour 2 journées :..... Euros

Assurances casse offerte pour une inscription à 2 journées ou 2 1/2 journées

Assurances intempéries et annulation offerte inscription à 2 jours ou 2 1/2 journées

Assurances casse intempéries et annulation offerte inscription à 2 jours ou 2 1/2 journées

TOTAL de l'engagement :..... Euros

Paiement par chèque(s) ou par PayPal à l'ordre de la société **CIRCUITS ALAIN'S PASSIONS**

CIRCUITS ALAIN'S PASSIONS 22 AVE DU MARECHAL LEFEBVRE 77340 PONTAULT-COMBAULT

Signature obligatoire : datée et précédée de la mention « lu et approuvé » par le pilote et le copilote

ATTENTION 100 DECIBELS MAXI

En cas d'exclusion du circuit pour nuisances sonores excessives aucun remboursement ne sera effectué !

A titre commercial un avoir vous sera remis de la valeur de votre engagement hors assurances contractées

POUR LES ENGAGES (EES) AU VOLANT DE LEUR VOITURE

REGLEMENT A RENVOYER SIGNE PAR CHAQUE PILOTE ET COPILOTE

Chaque participant s'engage, par son inscription, à respecter le présent règlement et à le faire respecter par les personnes qui l'accompagnent

➤ **LA LIMITE D'AGE EN ACCOMPAGNATEUR EST DE 16 ANS REVOLUS**

➤ **Il est strictement interdit à toute personne d'évoluer aux abords de la piste ou de la traverser**

➤ **Chaque conducteur doit être titulaire du permis de conduire, et en mesure de le présenter**, et ne pas faire l'objet d'une suspension de permis en cours, pendant la réunion en cas de non présentation le pilote ne pourra pas prendre la piste et ne pourra pas prétendre à un remboursement de la totalité des sommes engagées (engagement circuit, assurances)

➤ **Chaque personne empruntant la piste, pilote, copilote, accompagnant, doit être inscrite comme participant de la réunion. Le pilote principale doit avoir contracté, par l'intermédiaire de l'organisateur, ou de son assureur, une assurance RC CIRCUIT pour le jour de la réunion, EN CAS DE NON ASSURANCE RC VALABLE, CELUI-CI DEVRA INDEMNISER LE(S) PLAIGNANT(S) SANS AUCUN AUTRE RECOURS**

➤ **Le conducteur et son passager doivent porter un casque et boucler leur ceinture de sécurité ou leurs harnais.** Si le véhicule ne comporte pas ces éléments de sécurité (de préférence le signaler au moment de l'inscription pour éviter les mauvaises surprises), seul le directeur de piste décidera si le véhicule peut s'engager ou non sur la piste.

➤ **MANCHES LONGUES ET PANTALONS LONGS OBLIGATOIRES pour pouvoir prendre la piste**

➤ **Pendant l'évolution sur la piste, les vitres du véhicule doivent être fermées.**

Si le véhicule ne comporte pas de point de remorquage, pensez au point d'arrimage.

Si l'assistance a besoin de remorquer votre voiture, en aucun cas les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables du fait de dommages subits par le véhicule pendant le remorquage.

➤ **Les passagers à l'arrière des véhicules sont strictement interdits.**

➤ **Aucun participant ne doit :**

S'engager sur la piste sans autorisation du directeur de piste.

Effectuer de marche arrière sur la piste.

En cas de sortie de piste immobilisant le véhicule, attendre les directives des commissaires de piste, ne jamais rejoindre le padoque à pieds sans y avoir été invité par ceux-ci,

ATTENDRE L'ASSISTANCE DANS SON VEHICULE

Gêner le passage de participants plus rapides, changer brusquement de trajectoire, évoluer sur la piste en surestimant ses possibilités ou les possibilités de sa voiture et devenant du fait de son comportement, dangereux pour les autres participants. **Les commissaires de pistes pourront juger nécessaire d'exclure un pilote de la session en cours ou de façon définitive en cas de récidive, sans aucune indemnité.**

➤ **Tous les participants doivent impérativement suivre les consignes soit verbales, soit par drapeaux, ou par feux du directeur de piste ou des commissaires, seuls habilités à prendre une décision.**

➤ **Un briefing obligatoire vous donnera les principales consignes à respecter**

➤ **En cas de dépassement de limites sonores autorisées, aucun remboursement ne sera effectué, à titre commercial, un avoir pourra être donné de la valeur de l'engagement, assurances déduites.**

➤ **L'ALCOOL EST STRICTEMENT INTERDIT DANS L'ENCEINTE DU CIRCUIT**

En cas d'incident grave un dépistage pourra être effectué, ainsi que la recherche de produits illicites.

➤ Le ou les participants et leurs ayants droits déclarent dégager les organisateurs et la société organisatrice de toutes responsabilités et de tous recours, pour tous dommages occasionnés aux installations du circuit, ou à d'autres concurrents ou à eux même (dommages matériels et corporels), qui ne seraient pas couverts par leur assurance personnelle, ou assurance contractée pour cette journée, proposée et non contractée (assurances RC et individuelle accident, assurant le corporel). De ce fait, ils s'engagent donc à la réparation des dommages ainsi causés et à assumer toutes les conséquences présentes et à venir du fait de(s) l'incident ou de l'accident (s) provoqué(s) ou subit(s)

Fait le _____ à _____ Nom _____ Prénom _____
Date de naissance _____ signature _____

Mention manuscrite « lu et approuvé »

Chaque pilote ou copilote doit signer un exemplaire

CIRCUIT DE LURCY LEVIS DIMANCHE 14 OU LUNDI 15 AOUT 2022

BULLETIN POUR UNE INSCRIPTION AVANT LE 11 AOUT par courrier, virement, PayPal

Inscription en 2^{em} pilote offerte à Madame pour qu'elle découvre le pilotage.

PARTICIPANTS CIRCUIT	Noms :	Prénoms :		
1 ^o Pilote	:	:		
2 ^o Pilote	:	:		
1 ^o Accompagnateur (n'empruntant pas la piste) :	:	:		
2 ^o Acco mpagnateur (n'empruntant pas la piste) :	:	:		
VOITURE Marque :	Modèle :	Année :	Immatriculation (sauf « proto ») :	
Cylindrée :	Moteur préparé : oui/ non	Puissance réelle :	Châssis préparé : oui/ non	Pneus course : oui/non
Expérience sur circuit	1^o Pilote :	2^o Pilote :		
ASSURANCE (si voiture homologuée route) :	compagnie	N^o Police :		
ADRESSE du pilote :				
E-mail (confirmation de l'engagement) : en majuscule svp				@
Tél. : Fixe		Portable		

➤ **Tarifs engagement reçu AVANT le 11 AOUT**

DIMANCHE 14 AOUT OU **LUNDI 15 AOUT** (cocher la journée)

Journée complète 9h-12h30/14h-18h 1voiture 1pilote **155€**, 2^{ème} Pilote **45€**

➤ **Inscription groupée minimum de 3 voitures AVANT Le 11 AOUT** **Nom du groupe**

DIMANCHE 14 AOUT OU **LUNDI 15 AOUT** (cocher la journée)

Journée complète 9h-12h30/14h-18h 1voiture 1pilote **150€**, 2^{ème} Pilote **40€**

➤ **Tarifs engagements en 1/2 journée AVANT le 11 AOUT**

DIMANCHE 14 AOUT OU **LUNDI 15 AOUT** (cocher la journée)

1/2 Journée 9h-12h30 ou 14h-18h 1voiture 1pilote **98€**, 2^{ème} Pilote **35€**

Assurance RC du véhicule OBLIGATOIRE pour pouvoir prendre la piste

Soit envoyer la photocopie de votre assureur prouvant votre couverture RC sur circuit loisir

Soit contracter l'assurance RC que nous proposons 38 Euros par voiture pour 1journée ou 1/2 journée

Assurance INDIVIDUELLE ACCIDENTS non obligatoire, mais conseillée

Ne peut pas être contractée sur place, contrat à 19,80 Euros par personne 1journée ou 1/2 journée

*L'assurance RC couvre le ou les pilotes pour les conséquences d'accidents corporels occasionnés aux autres participants, mais n'assure pas le ou les pilotes en cause dans l'accident

** L'assurance individuelle accidents (1^{ère} catégorie) couvre par un capital, le ou les pilotes victimes d'un accident corporel causé par eux-mêmes et ses conséquences physiques éventuelles (conventions d'assurances à disposition sur demande), non obligatoire, mais conseillée, impossible à contracter sur place

Passager (s) empruntant la piste et accompagnateur (s) : GRATUIT (S)

PENSEZ aux ASSURANCES CASSE 25 Euros et INTEMPERIES (annulation) 25 Euros

En cas de casse vous aurez un avoir de la valeur de votre engagement (journée ou 1/2 journée hors assurances)

En cas d'intempéries vous pourrez reporter la valeur de votre engagement (avoir hors assurances) sur une autre journée

SANS ASSURANCES TOUTE INSCRIPTION OU JOURNEE COMMENCEE EST DUE

RECAPITULATIF DE VOTRE ENGAGEMENT

Engagement pour la journée 9h-18h	1voiture 1pilote (+ 2^{ème} pilote)	:..... Euros
RC contractée par courrier ou sur place*	19,80 Euros par voiture	:..... Euros
Assurance individuelle accidents**	38 Euros par personne	:..... Euros
Assurances casse	25 Euros la journée ou 1/2	:..... Euros
Assurances intempéries et annulation	25 Euros la journée ou 1/2	:..... Euros
Assurances casses + intempéries et annulation	35 Euros la journée ou 1/2 J	:.....Euros

TOTAL de l'engagement :..... Euros

Paiement par chèque(s) à l'ordre de la société CIRCUITS ALAIN'S PASSIONS RIB sur demande

CIRCUITS ALAIN'S PASSIONS 22 AVE DU MARECHAL LEFEBVRE 77340 PONTAULT-COMBAULT

Signature obligatoire : datée et précédée de la mention « lu et approuvé » par le pilote et le copilote

ATTENTION 100 DECIBELS MAXI

En cas d'exclusion du circuit pour nuisances sonores excessives aucun remboursement ne sera effectué !

A titre commercial un avoir vous sera remis de la valeur de votre engagement hors assurances contractées

CIRCUIT DE LURCY LEVIS DIMANCHE 14 OU LUNDI 15 AOUT 2022

BULLETIN POUR UNE INSCRIPTION APRES LE 11 AOUT par virement, PayPal, sur place

PARTICIPANTS CIRCUIT	Noms :	Prénoms :		
1° Pilote	:	:		
2° Pilote	:	:		
1° Accompagnateur (n'empruntant pas la piste) :	:	:		
2° Acco mpagnateur (n'empruntant pas la piste) :	:	:		
VOITURE Marque :	Modèle :	Année :	Immatriculation (sauf « proto ») :	
Cylindrée :	Moteur préparé : oui/non	Puissance réelle :	Châssis préparé : oui/ non	Pneus course : oui/non
Expérience sur circuit	1° Pilote :	2° Pilote :		
ASSURANCE (si voiture homologuée route) :	compagnie	N° Police :		
ADRESSE du pilote :				
E-mail (confirmation de l'engagement) : en majuscule svp				@
Tél. : Fixe		Portable		

➤ **Tarifs engagement reçu APRES le 11 AOUT OU SUR PLACE à partir de 8h**

DIMANCHE 14 AOUT OU **LUNDI 15 AOUT** (cocher la journée)

Journée complète 9h-12h30/14h-18h 1voiture 1pilote **165€**, 2ème Pilote **50€**

➤ **Inscription groupée minimum de 3 voitures APRES Le 11 AOUT** **Nom du groupe**

DIMANCHE 14 AOUT OU **LUNDI 15 AOUT** (cocher la journée)

Journée complète 9h-12h30/14h-18h 1voiture 1pilote **160€**, 2ème Pilote **45€**

➤ **Tarifs engagements en ½ journée APRES le 11 AOUT ou SUR PLACE**

DIMANCHE 14 AOUT OU **LUNDI 15 AOUT** (cocher la journée)

½ Journée 9h-12h30 ou 14h-18h 1voiture 1pilote **110€**, 2ème Pilote **40€**

Assurance RC du véhicule OBLIGATOIRE pour pouvoir prendre la piste

Soit envoyer la photocopie de votre assureur prouvant votre couverture RC sur circuit loisir

Soit contracter l'assurance RC que nous proposons 38 Euros par voiture pour 1journée ou ½ journée

Assurance INDIVIDUELLE ACCIDENTS non obligatoire, mais conseillée

Ne peut pas être contractée sur place, contrat à 19,80 Euros par personne 1journée ou ½ journée

*L'assurance RC couvre le ou les pilotes pour les conséquences d'accidents corporels occasionnés aux autres participants, mais n'assure pas le ou les pilotes en cause dans l'accident

** L'assurance individuelle accidents (1ère catégorie) couvre par un capital, le ou les pilotes victimes d'un accident corporel causé par eux-mêmes et ses conséquences physiques éventuelles (conventions d'assurances à disposition sur demande), non obligatoire, mais conseillée, impossible à contracter sur place

Passager (s) empruntant la piste et accompagnateur (s) : GRATUIT (s)

PENSEZ aux ASSURANCES CASSE 25 Euros et INTEMPERIES (annulation) 25 Euros

En cas de casse vous aurez un avoir de la valeur de votre engagement (journée ou ½ journée hors assurances)

En cas d'intempéries vous pourrez reporter la valeur de votre engagement (avoir hors assurances) sur une autre journée

SANS ASSURANCES TOUTE INSCRIPTION OU JOURNEE COMMENCEE EST DUE

RECAPITULATIF DE VOTRE ENGAGEMENT

Engagement pour la journée 9h-18h	1voiture 1pilote (+ 2 ème pilote)	:..... Euros
RC contractée par courrier ou sur place*	19,80 Euros par voiture	:..... Euros
Assurance individuelle accidents**	38 Euros par personne	:..... Euros
Assurances casse	25 Euros la journée ou ½	:..... Euros
Assurances intempéries et annulation	25 Euros la journée ou ½	:..... Euros
Assurances casses + intempéries et annulation	35 Euros la journée ou ½ J	:.....Euros
TOTAL de l'engagement :	 Euros

Paiement par chèque(s) à l'ordre de la société CIRCUITS ALAIN'S PASSIONS RIB sur demande

CIRCUITS ALAIN'S PASSIONS 22 AVE DU MARECHAL LEFEBVRE 77340 PONTAULT-COMBAULT

Signature obligatoire : datée et précédée de la mention « lu et approuvé » par le pilote et le copilote

ATTENTION 100 DECIBELS MAXI

En cas d'exclusion du circuit pour nuisances sonores excessives aucun remboursement ne sera effectué !

A titre commercial un avoir vous sera remis de la valeur de votre engagement hors assurances contractées

POUR LES ENGAGES (EES) TOURS LIBRES AU VOLANT DE LEUR VOITURE

REGLEMENT A RENVOYER SIGNE PAR CHAQUE PILOTE ET COPILOTE

Chaque participant s'engage, par son inscription, à respecter le présent règlement et à le faire respecter par les personnes qui l'accompagnent

- **Il est strictement interdit à toute personne d'évoluer aux abords de la piste ou de la traverser**
- **L'âge limite pour accéder à la piste (accompagnateur) EST DE 16 ANS REVOLUS**
- **Il est strictement interdit à toute personne d'évoluer aux abords de la piste ou de la traverser**
- **Chaque conducteur doit être titulaire du permis de conduire, et en mesure de le présenter**, et ne pas faire l'objet d'une suspension de permis en cours, pendant la réunion en cas de non présentation le pilote ne pourra pas prendre la piste et ne pourra pas prétendre à un remboursement de la totalité des sommes engagées (engagement circuit, assurances)
- **Chaque personne empruntant la piste, pilote, copilote, accompagnant, doit être inscrite comme participant de la réunion. Le pilote principale doit avoir contracté, par l'intermédiaire de l'organisateur, ou de son assureur, une assurance RC CIRCUIT pour le jour de la réunion, EN CAS DE NON ASSURANCE RC VALABLE, CELUI-CI DEVRA INDEMNISER LE(S) PLAIGNANT(S) SANS AUCUN AUTRE RECOURS**
- **Le conducteur et son passager doivent porter un casque et boucler leur ceinture de sécurité ou leurs harnais.** Si le véhicule ne comporte pas ces éléments de sécurité (de préférence le signaler au moment de l'inscription pour éviter les mauvaises surprises), seul le directeur de piste décidera si le véhicule peut s'engager ou non sur la piste.
- **MANCHES LONGUES ET PANTALONS LONGS OBLIGATOIRES pour pouvoir prendre la piste**
- **Pendant l'évolution sur la piste, les vitres du véhicule doivent être fermées.**
Si le véhicule ne comporte pas de point de remorquage, pensez au point d'arrimage.
Si l'assistance a besoin de remorquer votre voiture, en aucun cas les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables du fait de dommages subits par le véhicule pendant le remorquage.
- **Les passagers à l'arrière des véhicules sont strictement interdits.**
- **Aucun participant ne doit :**
S'engager sur la piste sans autorisation du directeur de piste
Effectuer de marche arrière sur la piste. **En cas de sortie de piste immobilisant le véhicule, attendre les directives des commissaires de piste, ne jamais rejoindre le paddock à pieds sans y avoir été invité par ceux-ci, ATTENDRE L'ASSISTANCE DANS SON VEHICULE.**
Gêner le passage de participants plus rapides, changer brusquement de trajectoire, évoluer sur la piste en surestimant ses possibilités ou les possibilités de sa voiture et devenant du fait de son comportement, dangereux pour les autres participants. **Les commissaires de pistes pourront juger nécessaire d'exclure un pilote de la session en cours ou de façon définitive en cas de récidive, sans aucune indemnité.**
- **Tous les participants doivent impérativement suivre les consignes soit verbales, soit par drapeaux, du directeur de piste ou des commissaires, seuls habilités à prendre une décision.**
- **Un briefing obligatoire vous donnera les principales consignes à respecter**
- **En cas de dépassement de limites sonores autorisées, aucun remboursement ne sera effectué, à titre commercial, un avoir pourra être donné de la valeur de l'engagement, assurances déduites.**
- **L'ALCOOL EST STRICTEMENT INTERDIT DANS L'ENCEINTE DU CIRCUIT**
En cas d'incident grave un dépistage pourra être effectué, ainsi que la recherche de produits illicites.
- Le ou les participants et leurs ayants droits déclarent dégager les organisateurs et la société organisatrice de toutes responsabilités et de tous recours, pour tous dommages occasionnés aux installations du circuit, ou à d'autres concurrents ou à eux même (dommages matériels et corporels), qui ne seraient pas couverts par leur assurance personnelle, ou assurance contractée pour cette journée, proposée et non contractée (assurances RC et individuelle accident, assurant le corporel). De ce fait, ils s'engagent donc à la réparation des dommages ainsi causés et à assumer toutes les conséquences présentes et à venir du fait de(s) l'incident ou de l'accident (s) provoqué(s) ou subit(s)

Fait le _____ à _____
Signature

Nom _____
Date de naissance

Prénom _____

Mention manuscrite « lu et approuvé »

Chaque pilote ou copilote doit signer un exemplaire